

Convergence des luttes sexuelles à l'école

Éducation. La menace du programme Evars pourrait faire oublier la réalité : 25 % des établissements scolaires « éduquent » déjà à la sexualité, parfois de façon malsaine. Cet enseignement doit être rendu obligatoire à la rentrée prochaine.

Le constat est alarmant. Dans une note argumentée, l'association SOS Éducation rapporte de nombreux cas de dérives de « sexualisation précoce des enfants dans le cadre scolaire ». Dès la maternelle, recherche du plaisir et discours sur la transidentité ; dès le primaire, description des pratiques sexuelles et de toutes les formes de sexualité ; dès le collège, expériences manuelles avec des préservatifs... Cette propagande est souvent effectuée à l'insu des parents, sous prétexte de protection contre les abus, de santé sexuelle ou de lutte contre les discriminations. Certains enfants en ressortent très perturbés, allant jusqu'à présenter « des symptômes post-traumatiques », s'alarme Sophie Audugé, spécialiste des politiques éducatives et directrice de SOS Éducation.

« Lobbying transgenre »

Derrière ces effractions psychiques se cache la convergence de deux luttes. La première est issue des travaux d'Alfred Kinsey, dans les années 1940, aux États-Unis, faisant « l'apologie de la sexualité infantile, de la pédophilie et de l'inceste », explique

la spécialiste. Selon ces études, « les enfants naissent pourvus d'une sexualité et d'une jouissance infantile, en faisant des adultes en miniature ». S'inspirant de ces travaux, l'OMS recommande ainsi une « éducation à la sexualité dès la maternelle ». Sur cette idéologie s'est greffé, depuis sept ans, « un lobbying

transgenre ultra-puissant », y ajoutant l'idée que l'enfant est « capable de s'autodéterminer, donc de choisir son genre » dès la maternelle, alerte la professionnelle de l'enfance.

Ce militantisme a abouti à la publication des standards pour l'éducation sexuelle en Europe, publiée en France en 2013. Sous l'impulsion du Planning familial et d'autres associations, ces recommandations se déploient dans les séances d'éducation à la sexualité. De sorte que l'EVARS s'est déjà installée à bas bruit « dans 25 % des établissements », selon Sophie Audugé. La plupart des séances sont réalisées par des infirmières scolaires ou des intervenants d'associations souvent militantes, laissés libres de choisir le contenu de leur intervention.

En septembre 2025, le programme devrait devenir obligatoire dans tous les établissements, dès la maternelle [lire page 12]. Or il a été réalisé « sous

l'influence des associations militantes et sans les spécialistes de l'enfance », souligne la directrice de SOS Éducation. Le

magazine *Têtu* ne s'y est pas trompé, qui écrivait, en septembre dernier : « Ici tout commence. C'est à l'école qu'il nous faut dicter nos codes queers, pour éduquer une génération ouverte à l'altérité. » Grâce à l'EVARS, ces associations ont trouvé « un moyen de rallier à leurs idéaux les générations de demain, dès le berceau »,



déplore Sophie Audugé. Sans oublier la manne financière que leur assurent ces séances d'éducation à la sexualité...

« Cheval de Troie »

La directrice de SOS Éducation dénonce « le dangereux endoctrinement des enfants » à l'école, avec l'EVARS, « cheval de Troie de ces deux idéologies de la sexualité infantile et de l'autodétermination par l'enfant, qui se nourrissent l'une et l'autre ». Face à ce constat, l'association a mis à disposition de tous les établissements soucieux du bien des enfants, une charte éthique de prévention de la vie affective, relationnelle et sexuelle. ♦

É. P.

Sur Internet : soseducation.org



L'éducation sexuelle à l'école: Les nouvelles orientations de l'Éducation nationale en question, Sophie Audugé, Artège, 256 pages, 18,90 €.